

## Les métiers de la cohésion sociale

### Déclaration du groupe CFTC

Faire le point sur « Les métiers de la cohésion sociale », dans un contexte de dégradation du tissu social et d'augmentation des besoins de couverture de la population, tel est le vaste et complexe chantier auquel s'est attelée la commission Travail et emploi à l'initiative d'Evanne Jeanne-Rose.

Vaste par l'universalité et l'étendue des métiers, telle que tous nos concitoyens auront, un jour, besoin d'y recourir, par le nombre de professionnels (1,3 million) et de personnes accompagnées.

Complexe par le nombre de ministères et de collectivités territoriales impliqués, la pluralité de conventions collectives, la multitude de formations, une succession de politiques publiques et, non des moindres, l'empilement des financements.

En allant à la rencontre des personnels et des personnes aidées et en ouvrant une plateforme participative, la commission a produit un avis et un rapport d'une grande richesse et un puissant verbatim, qui souligne la dégradation de la situation et l'urgence d'agir en profondeur.

Pour agir en simplification, améliorer la qualité du service rendu aux usagers, les conditions de travail des personnels et renforcer l'autonomie de tous, la CFTC souscrit à l'ensemble des préconisations. En particulier la préconisation 16 qui en appelle à renouveler le dialogue et mieux « piloter les moyens alloués aux services et établissements ».

Les conditions dans lesquelles les professionnel(le)s doivent accomplir leur mission sont à ce point abîmées que malgré la fierté et la conscience professionnelle, le manque de temps à consacrer à l'accompagnement, à la transmission entre les équipes, empêche le travail et l'épanouissement des aidants comme des aidés.

Le rapport dénonce ce « travail empêché », un travail à forte sinistralité, très féminisé et de plus en plus précarisé, un travail devenu bureaucratisé à outrance par des tâches administratives basées sur une logique quantitative, de recherche de financements, une logique qui a déjà mené au scandale des EHPAD. La CFTC soutient fortement la préconisation 7 qui réhabilite le temps nécessaire à l'accomplissement des tâches en fonction du besoin de chaque personne.

Il y a pour nous tous une nécessité vitale de rendre leur attractivité à ces métiers riches et au professionnalisme mal reconnu, de susciter l'engouement pour les formations et de faciliter les recrutements, mais aussi de corriger la frustration née des dispositions clivantes du Ségur de la Santé. La CFTC insiste sur la première préconisation favorable à une revalorisation urgente des salaires et de meilleures conditions de travail.

Enfin, la CFTC adhère pleinement à la préconisation 17 qui vise à la mise en œuvre d'une politique publique définie sur la durée d'un mandat législatif.

La CFTC a voté pour cet avis et remercie sincèrement la commission, sa Présidente ainsi que le rapporteur et les administrateurs.